

Le cadre juridique et fiscal du fundraising en France

(Re)découvrez les principes juridiques et fiscaux fondamentaux liés à la collecte de fonds, identifiez les risques, contraintes et solutions à mettre en oeuvre dans le cadre d'opération de fundraising, sécurisez un partenariat d'entreprise (mécénat et parrainage), identifiez les principaux risques dans une relation donateur et y remédier.

Objectifs de la formation

- Maîtriser les grands principes juridiques et fiscaux liés à la recherche de fonds et appréhender les contraintes et les risques pouvant en découler.
- Connaître les grands principes des régimes du mécénat et sponsoring, ainsi que les questions essentielles à se poser dans le cadre d'échanges avec des donateurs personnes physiques ou entreprises.
- Être capable d'intégrer les caractéristiques essentielles des structures juridiques pouvant être utilisées pour développer les ressources.

Public

Toute personne intéressée par les aspects juridiques et fiscaux de la collecte de fonds en France.

Éléments de contenu

- Présentation des principes juridiques et fiscaux fondamentaux liés à la collecte de fonds
- Identification des risques, contraintes et solutions à mettre en oeuvre dans le cadre d'opération de fundraising
- Présentation des différentes formes juridiques susceptibles de porter des opérations de collecte de fonds
- Comment sécuriser un partenariat d'entreprise (mécénat et parrainage)
- Comment identifier les principaux risques dans une relation donateur et y remédier.

Méthode pédagogique

Présentation / Animation participative

Cette formation s'inscrit dans l'approche pédagogique de pair à pair privilégiée par l'AFF : les participants apprennent à travers l'expérience de l'intervenant mais aussi grâce aux échanges entre participants.

PARCOURS  CERTIFIANT



DURÉE

1 jour
de 9h30 à 18h
soit 7h de formation



LIEU & DATES

Paris
16 septembre 2019



TARIFS

Adhérent : 440€
Non adhérent : 550€
*Étudiants et demandeurs
d'emploi, nous contacter*

Informations pratiques :

Accueil à 9h15
Début à 9h30/ Fin à 18h00
Lieu : AFF – 14 rue de Liège
2ème étage
75009 Paris

Intervenante : Sandrine MARION-GOATER

Après quatre années passées au sein de l'association VVF en qualité de responsable fiscale et plus de dix années en qualité d'avocat chez Ernst & Young au sein du département des Organismes Sans But Lucratif, Sandrine Marion-Goater crée un cabinet d'avocats de proximité dédié au secteur des associations et fondations proposant particulièrement ses services en matière de création et de rapprochement de structures sans but lucratif, de mécénat, de fiscalité et de droit.

PLANNING DETAILLE DE LA FORMATION

Journée 1

- **Description du cours :**

- Initiation aux contraintes et opportunités fiscales et juridiques de la collecte de fonds privés

- **Objectifs :**

- Maîtriser les grands principes juridiques et fiscaux pour les organismes publics ou privés à la recherche de fonds auprès de mécènes privés en:
 - Appréhendant les opportunités offertes aux mécènes et à l'organisme
 - En maîtrisant les contraintes et les risques pouvant en découler
- Connaître les grands principes des régimes du mécénat et sponsoring, ainsi que les questions essentielles à se poser dans le cadre d'échanges avec des donateurs/mécènes
-

- **Planning de la journée :**

- Points de repères terminologiques
- Aspects juridiques du fundraising
 - Les campagnes d'appel public à la générosité
 - Les problématiques de propriété intellectuelle
 - Spécificités de chaque type de libéralités
 - Règlementation propre à certaines activités
 - La structure de collecte
 - Aspects marchés publics
- Aspects fiscaux
 - Quelles sont les structures éligibles au mécénat?
 - Quelles incitations fiscales pour les mécènes?
 - Points de vigilances propres à chaque opération
- Bonnes pratiques :
 - Les chartes éthiques
 - Les conventions